

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP – DAKAR**

-----  
**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
-----

**DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE**



**MASTER : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL**

**Mention : géographie**

**Spécialité professionnelle : Aménagement et Développement Local**

**RAPPORT D'ACTIVITES**

**2008-2009**

# SOMMAIRE

\_\*\_\*\_\*\_\*\_

<b>1. CONTEXTE DE CREATION DU DIPLOME</b> .....	3
<b>2. OBJECTIFS</b> .....	4
<b>3. EVALUATION DU PREMIER SEMESTRE</b> .....	4
3-1 Nombre d'inscrits.....	4
3-2 Corps professoral et enseignements dispensés .....	5
3-3 Sorties de terrain .....	5
<b>4- SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: UNE AUTRE</b> .....	6
<b>MANIERE D'EXONORATION</b> .....	6
<b>ANNEXES</b> .....	8
ANNEXE 1 : CONTENU DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER.....	9
ANNEXE 2 : CORPS PROFESSORAL DU MASTER.....	12
ANNEXE 3 : BUDGET DU MASTER .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

**MASTER : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL**

**Mention : géographie**

**Spécialité professionnelle : Aménagement et Développement Local**  
-----

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP  
FACULTES DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
Département de Géographie**

## **1. CONTEXTE DE CREATION DU DIPLÔME**

C'est avec la mise en œuvre du système LMD que le département de géographie a décidé d'anticiper sur les métiers de la décentralisation et du développement local en en mettant en place le Master « **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL** ».

Ce master s'inscrit, ainsi, sur les deux principes fondamentaux en matière de rénovation académique qui ont guidé la réforme LMD, à savoir la modernisation de l'enseignement et la qualification de l'étudiant : moderniser le système pédagogique pour le rendre plus flexible, plus interactif, plus disciplinaire et plus ouvert; qualifier l'étudiant en lui assurant une formation plus opérationnelle avec des compétences pratiques en matière de savoirs, de savoir faire et de savoir être, autant d'atouts qui lui permettront de mieux s'insérer dans le monde du travail.

Le choix sur secteur de la décentralisation et du développement local s'explique par le rôle moteur qui est assigné à cette politique en matière de lutte contre la pauvreté, surtout au courant de la décennie 1990-2000 dans les pays africains en général et au Sénégal en particulier.

Depuis 1997 avec l'entrée en vigueur au Sénégal de la réforme dite de la régionalisation qui s'est traduite par l'érection de la région en Collectivité locale et le transfert de neuf domaines de compétences de l'Etat aux Collectivités locales, les missions assignées à ces dernières se sont accrues sans que pour autant leurs ressources humaines et financières en fassent de même.

La communauté universitaire dans son ensemble se devait d'anticiper sur cette évolution et préparer des diplômés pouvant intervenir dans les nombreux métiers couverts par l'aménagement du territoire, la décentralisation et le développement local. C'est là toute l'ambition du Master en Aménagement du Territoire et Développement local qui a démarré effectivement durant l'année académique 2008-2009.

## **2. OBJECTIFS**

Le Master ATDDEL a pour objectif général de former des spécialistes en planification territoriale, décentralisation et développement local, dans une perspective de développement durable.

Les titulaires de ce master sont destinés à occuper des fonctions de responsabilité dans les domaines du développement local, des études d'aménagement, de planification et de gestion des politiques nationales ayant vocation à s'appliquer localement.

C'est ainsi que les enseignements dispensés doivent permettre à l'étudiant, à l'issue de son cursus :

- d'être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement local ;
- de maîtriser les techniques et méthodes de la dynamique territoriale et du développement local ;
- de comprendre de façon globale les problématiques du développement dans toutes ses dimensions ;
- d'être un « développeur territorial » compétent pour : dresser des diagnostics de territoire, mobiliser les acteurs locaux et les organiser en réseaux, promouvoir les dimensions sociale et culturelle du développement, formuler des plans d'action et des stratégies de mise en œuvre, accompagner et évaluer les projets de développement, apporter des contributions significatives à l'évolution de ce champ d'intervention professionnelle (créativité et innovation).

## **3. EVALUATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES**

### **3-1 Nombre d'inscrits**

La pertinence du Master s'est attestée dès son lancement puisqu'il a été enregistré, dès le départ, une centaine de demandes d'inscription.

La réunion du comité pédagogique qui s'est réunie le lundi 10 novembre 2008 a permis de retenir les 33 auditeurs qui remplissaient le niveau académique ou professionnel requis :

- 25 étudiants inscrits et 8 professionnels ;
- 9 femmes et 24 hommes ;

### **3-2 Corps professoral et enseignements dispensés**

Le corps professoral se décompose en deux catégories :

- Des enseignants de formation qui ont pris en charge les aspects théoriques des disciplines dispensées. Ils sont issus de diverses entités dont principalement l'université de Dakar. Il convient de noter, également l'intervention d'un professeur d'origine française provenant de l'université de Metz.
- Des professionnels exerçant dans des structures qui interviennent dans les secteurs à discipline dispensée. On note, notamment, un conseiller technique du Ministre en charge de la décentralisation, des directeurs nationaux et un directeur de projet de développement, des consultants.

La richesse de ce corps enseignant a permis de dispenser des cours qui, de l'avis même des auditeurs, étaient d'un niveau académique et professionnel plus que satisfaisant.

La formation est organisée en deux semestres. Et pour atteindre les objectifs fixés, la formation est basée sur une pédagogie active où l'étudiant est conduit à jouer un rôle d'acteur de sa formation (lectures préparatoires aux cours, études de cas). Des séminaires animés par des responsables de services, des chargés de mission et des responsables de projets et programmes ont donné corps aux enseignements théoriques.

### **3-3 Sorties de terrain**

Il convient d'ajouter deux voyages d'études qui ont été effectuées respectivement dans la communauté rurale de Yènne (département de Rufisque) et dans la région de Fatick.

- **Voyage d'étude à Yènne**

Effectué le samedi 28 février 2009, il a permis aux étudiants du Master de comprendre davantage la gestion des compétences transférées, d'en apprécier le niveau de prise en compte par la Communauté rurale de Yène, d'en identifier les contraintes et de formuler des recommandations à l'attention du Conseil rural.

- **Voyage d'étude à Fatick**

Cette visite visait un double objectif. D'une part, permettre aux étudiants de s'informer auprès de l'exécutif sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des budgets dans les différents ordres de collectivités locales que sont le Conseil régional de Fatick, la Commune de Fatick et la Communauté rurale de Mbellacadio afin de se familiariser avec l'application des dispositions prévues à cet effet, mais également d'appréhender les difficultés rencontrées et les initiatives engagées pour y faire face. D'autre part, prendre connaissance des interventions du Programme de Développement Intégré de Fatick (PDIF) et du Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) dans cette région, de leurs approches, de leurs réalisations et perspectives.

#### 4- SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: UNE AUTRE MANIERE D'EXONERATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Master, certains étudiants ont été associés soit dans l'administration du Master soit dans des activités initiées par le Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement (GERAD), laboratoire affilié à ETHOS du Pr Amadou DIOP. Outre le renforcement de leurs compétences dans les domaines concernés, les participants à ces activités ont obtenu des compensations financières. Les critères de sélections des étudiants bénéficiaires ont été basés sur :

- les difficultés financières de certains étudiants ;
- et subsidiairement les notes obtenues par les étudiants

C'est ainsi que :

- 02 étudiants ont été responsabilisés dans l'administration du Master contre une rémunération mensuelle de 75 000 Fcfa chacun pendant neuf mois soit un total de **1.350.000Fcfa** ;
- 12 auditeurs ont participé à une session de renforcement de capacités sur les finances locales et ont obtenu un désintéressement de 50 000F chacun, soit un montant total de **600.000 Fcfa** ;
- 12 autres auditeurs ont été associés à l'exécution de certaines activités du Programme National de Développement Local contre une indemnisation nette de 200 000 Fcfa chacun soit un total de **2.400.000 Fcfa**;
- 01 auditeur, stagiaire auprès du PSAOP a bénéficié d'une indemnité de **900 000Fcfa** pour participer à des saisies d'enquête.
- 01 auditeur a été invité (avec la prise en charge de ses frais de séjour, hébergement et restauration d'un coût de **200.000 Fcfa**) à participer au séminaire organisé les 28 et 29 avril 2009 à Montpellier par GERAD/GESTER sur le « mimétisme en aménagement du territoire et décentralisation dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, du Maghreb et de la France ».

C'est ainsi que grâce au Master, les activités connexes ~~générées~~ ont permis de générer une enveloppe globale de **5.450.000 Fcfa** ~~pour les~~ au profit d'un certain nombre d'étudiants.

Ainsi, devant les difficultés rencontrées lors de la première année de mise en œuvre du Master pour exonérer les étudiants du paiement des frais de scolarité du fait des nombreuses charges induites et de la modestie des ressources engrangées, la solution qui a été adoptée semble convenir. En effet, la majorité des étudiants concernés ont pu, grâce aux ressources obtenues à travers les diverses activités auxquelles ils ont été associés, amortir le coût de la formation et dans certains cas même réaliser des économies.

Nous comptons, lors de l'évaluation de cette première année qui aura lieu à la fin des cours, tirer les leçons de cette expérience et étudier toutes les possibilités pouvant permettre de

faciliter l'accès des étudiants de l'UCAD au Master et leur prise en charge sur le plan financier.

# ANNEXES



## ANNEXE 1 : CONTENU DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER

### Master 2 spécialité Aménagement du Territoire *Décentralisation et Développement Local* (ATDDL) SEMESTRE 1

Unité d'Enseignement	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	TPE	VHT	C.T	C.C	Crédit
<b>UE 501 : Politiques publiques en Aménagement du territoire et décentralisation (obligatoire)</b>	GTD.1 Politiques publiques et territoires	15		10	10	35			<b>8</b>
	GTD.2 Aménagement du territoire (concepts principes et paradigmes)	15		10	15	40	*	*	
	GTD. 3 Les politiques de décentralisation	20		10	15	45	*	*	
	GTD. 4 Mondialisation et nouvelles organisations spatiales des territoires : échelons et territoires de la gouvernance	10		10	20	40	*	*	
	<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>40</b>	<b>60</b>	<b>160</b>			
<b>UE 502 : Gouvernance territoriale et développement local (obligatoire)</b>	GTD. 5 Le développement local : fondements théoriques	20		10	15	45	*	*	<b>6</b>
	GTD. 6 Gouvernance urbaine et développement local	10		5	20	35	*	*	
	GTD. 7 Ingénierie territoriale sociale : logique des acteurs et gouvernance	15		5	20	40	*	*	
	<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>55</b>	<b>120</b>			
<b>UE 503 : Economie et Finances locales (obligatoire)</b>	GTD. 8 Les potentialités et ressources des territoires urbains/ruraux	15		15	35	65	*	*	<b>7</b>
	GTD. 9 Economie et finances locales	35		25	15	75	*	*	
	<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>40</b>	<b>50</b>	<b>140</b>			
<b>UE 504 Gestion des collectivités territoriales (obligatoire)</b>	GTD. 10 Gestion administrative et financière des collectivités locales	25		10	35	70	*	*	<b>9</b>
	GTD. 11 Principes de mise en œuvre des compétences transférées et politiques sectorielles	20		10	35	65	*	*	
	GTD. 12 Coopération et dialogue territoriale : coopération décentralisée et démarche d'intercommunalité	20		5	20	45	*	*	
	<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>90</b>	<b>180</b>			
<b>SEMESTRE 1</b>		<b>210</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	<b>270</b>	<b>600</b>			<b>30</b>

CM : Cours magistral

TD : Travaux Dirigés

TP : Travaux Pratiques

TPE : Temps de Travail Personnel de l'Etudiant

VHT : Volume Horaire Total

CT : Contrôle Terminal

CC : Contrôle Continu

*\*Un étudiant doit obtenir pour valider son semestre 30 crédits soit 600 heures.*

**Master 2 spécialité Aménagement du Territoire *Décentralisation et Développement Local* (ATDDL) SEMESTRE 2**

Unité d'Enseignement	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	TPE	VHT	C.T	C.C	Crédit
<b>UE 505 : Gestion et exécution de projets (obligatoire)</b>	GTD. 13 Conception et exécution de projets	25		5	10	40	*	*	<b>6</b>
	GTD. 14 Maîtrise d'ouvrage	15		5	10	30	*	*	
	GTD. 15 Suivi/évaluation	25		10	15	50			
	<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>35</b>	<b>120</b>			
<b>UE 506 : Anglais (obligatoire)</b>	GTD. 16 Anglais	15		10	10	35			<b>3</b>
	GTD.17 Techniques de communication	10		5	10	25			
	<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>60</b>			
<b>UE 507: Méthodologie d'enquête, traitement statistiques Cartographie/SIG (obligatoire)</b>	GTD.18 Méthode de l'enquête territoriale et sociale	15		10	10	35			<b>6</b>
	GTD.19 Outils et méthodes de planification locale participative	10		10	10	30			
	GTD. 20 Cartographie/Système d'Information Géographique	30		15	10	55			
	<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>120</b>	*	*	
<b>UE 508: Mémoire et stage (Obligatoire)</b>	GTD. 21 Stage et Mémoire	0			300	300	*	*	<b>15</b>
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>300</b>			
<b>SEMESTRE 2</b>		<b>145</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>385</b>	<b>600</b>			<b>30</b>

CM : Cours magistral

TD : Travaux Dirigés

TP : Travaux Pratiques

TPE : Temps de Travail Personnel de l'Etudiant

VHT : Volume Horaire Total

CT : Contrôle Terminal

CC : Contrôle Continu

*\*Un étudiant doit obtenir pour valider son semestre 30 crédits soit 600 heures.*

**Master 2 Système d'évaluation Aménagement du Territoire *Décentralisation et Développement Local (ATDDL)***

MASTER 2/Semestre 3				MASTER 2/Semestre4			
Nature des épreuves	Durée	Coefficient	Nature du contrôle	Eléments constitutifs	Durée	Coefficient	Nature du contrôle
GTD.1 Politiques publiques et territoires	2 h.	1	Epreuve écrite	GTD. 12 Coopération et dialogue territoriale : coopération décentralisée et démarche d'intercommunalité	2 h.	1	Epreuve écrite
GTD.2 Aménagement du territoire (concepts principes et paradigmes)	2 h.	1	Epreuve écrite	GTD. 13 Conception et exécution de projets	2 h.	1	Epreuve écrite
GTD. 3 Les politiques de décentralisation	2 h.	1	Epreuve écrite	GTD. 14 Maîtrise d'ouvrage	2 h.	1	Epreuve écrite
GTD. 4 Mondialisation et nouvelles organisations spatiales des territoires : échelons et territoires de la gouvernance	2 h.	1	Epreuve écrite	GTD. 15 Suivi/évaluation	2 h.	1	Epreuve écrite
GTD. 5 Le développement local : fondements théoriques	2 h.	1	Epreuve écrite	GTD. 16 Anglais	2 h.	1	Epreuve écrite
GTD. 6 Gouvernance urbaine et développement local	2 h.	1	Epreuve écrite	GTD.17 Techniques de communication	2 h.	1	Epreuve écrite
GTD. 7 Ingénierie territoriale sociale : logique des acteurs et gouvernance	2 h.	1	Epreuve écrite	GTD.18 Méthode de l'enquête territoriale et sociale	2 h.	1	Epreuve écrite et orale
GTD. 8 Les potentialités et ressources des territoires urbains/ruraux	2 h.	1	Epreuve écrite	GTD.19 Outils et méthodes de planification locale participative	2 h.	1	Epreuve écrite
GTD. 9 Economie et finances locales	2 h.	1	Epreuve écrite	GTD. 20 Cartographie/Système d'Information Géographique	3 h.	1	Epreuve écrite.
GTD. 10 Gestion administrative et financière des collectivités locales	2 h.	1	Epreuve écrite	GTD. 21 Stage et Mémoire		1	mémoire
GTD. 11 Principes de mise en œuvre des compétences transférées et politiques sectorielles	2 h.	1	Epreuve écrite				

## ANNEXE 2 : CORPS PROFESSORAL DU MASTER

N°	Unité d'Enseignement	Corps Enseignants	Contacts
1	Politiques publiques en Aménagement du territoire et décentralisation	Pr. Amadou Diop, <b>UCAD Département de Géographie</b>	77 637-36-25
		Pr. Cheikh Ba, <b>Professeur Emérite UCAD Département de Géographie</b>	77 168-10-37
		Pr. Jean marie Miossec, <b>Université Paul Valéry</b>	0033665763635
		Pr. Pierre Ginet, <b>Université Metz</b>	
		Aboubakrin Demba Lom, <b>Ancien Directeur de la Planification</b>	77 725-00-58
		Alexis Campal, <b>Directeur de l'Aménagement du Territoire</b>	77 647-93-80
2	Gouvernance territoriale et développement local	Pr. Amadou Diop, <b>UCAD Département de Géographie</b>	77 637-36-25
		Pr. Paul Ndiaye, <b>UCAD Département de Géographie</b>	77 659-38-73
		Pr. Alioune Ba, <b>UCAD Département de Géographie</b>	77 562-34-44
		Mamadou Diouf, <b>ancien Directeur Décentralisation</b>	
3	Economie et Finances locales	Pr. Gorgui Ciss, <b>UCAD Département de Géographie</b>	77 546-32-03
		Pr. Yakhm Diop, <b>UCAD Département de Géographie</b>	77 507-11-15
		Cheikh Abdou Lo, <b>Expert Finance Locale</b>	77 639-38-28
		Amadou Abdoulaye Badiane - <b>Inspecteur Impôt, Directeur du Centre des Professions Libérales</b>	77 637-20-14
4	Gestion des collectivités territoriales	Pr. Gorgui Ciss, <b>UCAD Département de Géographie</b>	77 546-32-03
		Ibrahima Thioye, <b>Ex. Conseiller du Ministre d'Etat à la Décentralisation et Secrétaire Général du Conseil Economique et Social</b>	77 450-88-20
5	Gestion et exécution de projets	Amadou Daouda Dia - <b>Directeur du Programme Banque Mondiale des Services Agricoles et Organisations de Producteurs (PSAOP)</b>	77 450-63-74
		Abdourahmane Ba, <b>Ingénieur Statistique, Expert Suivi-évaluation au Programme Banque Mondiale des Services Agricoles et Organisations de Producteurs (PSAOP)</b>	77 630-01-84
		Mor Faye, <b>Expert Maitrise d'ouvrage et Passation de Marché au Programme Banque Mondiale des Services Agricoles et Organisations de Producteurs (PSAOP)</b>	
6	Anglais, Technique de communication	Pr. Youssouf Coulibaly, <b>UCAD - Département Anglais</b>	
		Maguatte Ndao, <b>Secrétaire Général de la FLSH, UCAD</b>	77 578-66-66
7	Méthodologie d'enquête, traitement statistiques Cartographie/SIG	Pr. Amadou Abdoul Sow, <b>UCAD Département de Géographie</b>	76 580-03-20
		Pr. Amadou Diop, <b>UCAD Département de Géographie</b>	77 637-36-25
		Souleymane Diop, <b>Ingénieur SIG, Centre de Suivi Ecologique</b>	77 556-74-25
8	Mémoire et stage	Pr. Amadou Diop, <b>UCAD Département de Géographie</b>	77 637-36-25

